



VIE MUNICIPALE

Information PLU

Pour faire suite à plusieurs questions posées sur les emplacements réservés, (P9 du bulletin spécial), voici quelques éclaircissements.

Qu'est-ce qu'un emplacement réservé :

Un emplacement réservé est un emplacement, porté sur le PLU, sur lequel la commune peut avoir un projet, pas forcément à court terme, dans l'intérêt général.

En l'indiquant sur le plan, la commune « informe » les propriétaires que, si un jour ils souhaitent vendre, la commune se portera certainement acquéreur.

Si la commune souhaite acheter à plus court terme, elle doit négocier avec le propriétaire, comme pour n'importe quel terrain ou construction.

L'emplacement réservé permet d'informer, mais aussi de protéger certaines zones (par exemple le verger de la route de Livilliers).

Qu'est-ce que n'est pas un emplacement réservé :

Un emplacement réservé n'est pas un emplacement avec un projet d'expropriation ou même un droit renforcé à l'expropriation.

Un emplacement réservé ne donne pas un droit à spolier les propriétaires.

Le cas de nos emplacements réservés :

A Carrefour rue du Moutier / Chemin d'une ruelle à l'autre.

Terrain situé entre la crèche – centre aéré et le cimetière. Nous souhaitons l'acquérir afin de pouvoir agrandir un équipement si besoin ou en créer un nouveau.

B Arrière de l'école de la salle polyvalente et du foyer rural (déjà dans le PLU antérieur pour 50%).

Cette zone est en partie constructible équipements collectifs et en partie zone naturelle jardin.

Dans la zone naturelle, le but est de sanctuariser les jardins, réhabiliter le chemin piéton allant du dojo au chemin de la Ruelle à L'autre et créer à terme un chemin piéton vers la place de la Mare.

C Le projet de voie chemin du Bois Doucet (déjà dans le PLU antérieur).

Il n'est pas prévu dans l'immédiat de construire cette route, mais nous souhaitons maintenir l'information et l'emplacement réservé. Si une voie doit être créée, cela fera l'objet d'une concertation : voie à sens unique, chemin piétonnier maintenu, séparé de la voie par des plantations

D Les forges (déjà dans le PLU depuis quelques années).

Le but est, en cas de changement de propriétaire, de pouvoir créer un parking en plein centre village en face l'église.

Le propriétaire a déjà fait un parking pour ses besoins et réhabilité un jardin à la française.

E Arrière-Mairie

Le but est de pouvoir racheter les terrains situés derrière la Mairie, pour une éventuelle extension, un second accès ou un parking du personnel.

F Les pommiers

Le but est de sanctuariser le verger route de Livilliers afin d'essayer de le racheter et le réhabiliter.

G Création trottoir

Déjà réalisé : création du trottoir et accès à l'entrée de l'EPAHD route de Livilliers.

H Alignements de voies

Au carrefour de la rue de la Croix – Ruelle à l'autre, le but est de régulariser l'emplacement de voirie et trottoirs et d'aligner les parcelles.

Un certain nombre de ces emplacements réservés existaient déjà dans le PLU précédent.

AMIS d'ENNERY

En raison de la pandémie, l'association ne pourra pas organiser sa traditionnelle brocante.

PAROISSE

Messes à Ennery

- Le Dimanche à 10h30 à l'église **sauf le 9** où elle sera célébrée à **HEROUVILLE**.
- Le jeudi 13 : fête de l'Ascension.



Permanences paroissiales

- A PONTOISE : 17 rue de la Bretonnerie
Tel. 01 30 32 27 12

accueil@paroisses-pontoise.fr
site web: www.paroisses-pontoise.fr

PHARMACIES DE GARDE

Pharmacies : Mai 2021

01-02-10-12-13-21-27-31 : KENNEDY : ave Kennedy : PONTOISE : 01 30 30 12 52
03-06-17 : MARNE (de la) : 61 rue de la Marne : ERAGNY : 64 6301 34 21
04-11-15-16-25 : VAUVAROIS (du) : rue du Vauvarois : OSNY : 01 30 30 23 81
05 : PINS (les) : ave du Mal De Lattre De Tassigny : MENU COURT : 01 34 42 59 63
07-09 : MONDETOUT : 10 rue des Chapiteaux : CERGY St CHRISTOPHE : 01 30 73 98 36
08-24 : TROIS GARES (des) : 2 place des 3 Gares : CERGY le Haut : 01 34 32 11 15
14-18-26 : VAL DE LIESSE (du) : 24 rue du Champ Gaillard : St Ouen l'AUMONE : 01 34 64 02 09
19 : LOUVRAIS (des) : Ctre Cial "les Louvrais" : PONTOISE : 01 30 30 24 02
20 : HAUTIL (de l') : 1 place des Marchands : VAUREAL : 01 30 73 13 70
22-23 : BON TEMPS (du) : 1 passage de l'Aurore : CERGY St Chris : 01 30 30 00 10
28 : MOUTIER (du) : 1 rue du Moutier : ENNERY : 01 30 32 63 35
29-30 : MERISIERS (les) : Ctre Cial "Champion" : JOUY le MOUTIER : 01 34 21 77 00

Liste sous réserve de modification des tours de gardes.

Gardes quotidiennes sur notre site : www.ennery.fr rubrique vie pratique / informations utiles
Service de nuit : contacter le commissariat de police de CERGY au 01 34 43 17 17

